

LE MARIAGE EN NOUVELLE-CALEDONIE

Objet

L'officier d'état civil instruit et constitue les actes d'état civil : naissance, mariage, adoption, reconnaissance, décès. Il délivre les livrets de famille et assure la tenue des registres officiels. Il est garant de la confidentialité et de l'authenticité des actes. Il engage sa responsabilité civile et professionnelle lors de rédaction, en cas d'erreur ou d'oubli. D'où l'importance d'être au fait de la réglementation applicable lors de l'élaboration et la mise à jour de tous ces actes de la vie. Le mariage est un de ces actes essentiels. En Nouvelle-Calédonie, le mariage de droit commun et coutumier se côtoie. Ces deux jours de formation permettent d'approfondir ce sujet.

Objectifs

- Connaître le régime du mariage
- Assurer la bonne mise en œuvre de cet acte d'état-civil

Public concerné

- Agent de l'état civil, responsable du service à la population

Pré-requis

Avoir suivi la formation « L'état civil aujourd'hui » ou disposer de bonnes connaissances sur l'état civil

Contenu et outils pédagogiques

Outils pédagogiques

- Salle de cours équipée
- Powerpoint
- Fiches de présence

Synthèse de stage

- Evaluation de la formation
- Attestation de la formation

Modalités

- Apports théoriques et travaux pratiques

Dates de la formation

Cf calendrier

Nombre de participants

Minimum : 10

Intervenant

Raphaële CHARLIER
Avocate et formatrice
Agrément n°2021/0860

Lieux

A fixer – NOUMEA

Durée

2 jours (14 heures)

Le programme de la formation

INTRODUCTION

PARTIE I – LE MARIAGE EN DROIT COMMUN

I. Les conditions de fond

- Éléments physiologiques
- Éléments psychologiques
- Éléments sociologiques

II. Les conditions de forme

- La compétence territoriale
- Le dossier de mariage
- La publication des bans
- La célébration du mariage
- L'acte de mariage

III. Les effets du mariage

- Les obligations entre époux
- Le nom d'usage
- Le nom de famille
- Le livret de famille

IV. Les démariages

- La séparation de corps
- Le divorce

V. Le mariage des étrangers

- Le certificat de coutume
- L'application de la loi française

PARTIE II – LE MARIAGE COUTUMIER

I. Les rites du mariage coutumier

- Le rôle des clans
- La célébration du mariage coutumier

II. La reconnaissance du mariage coutumier en Mairie

- Les délais de demande d'enregistrement
- Les documents à présenter
- Le rôle du Maire
- L'acte de mariage

III. Les effets du mariage coutumier

IV. La dissolution du mariage coutumier

PARTIE III – LES MARIAGES MIXTES

- La procédure
- Les conditions
- Les effets